

# Que faire de nos déchets électroniques?

Café des sciences - Grenoble

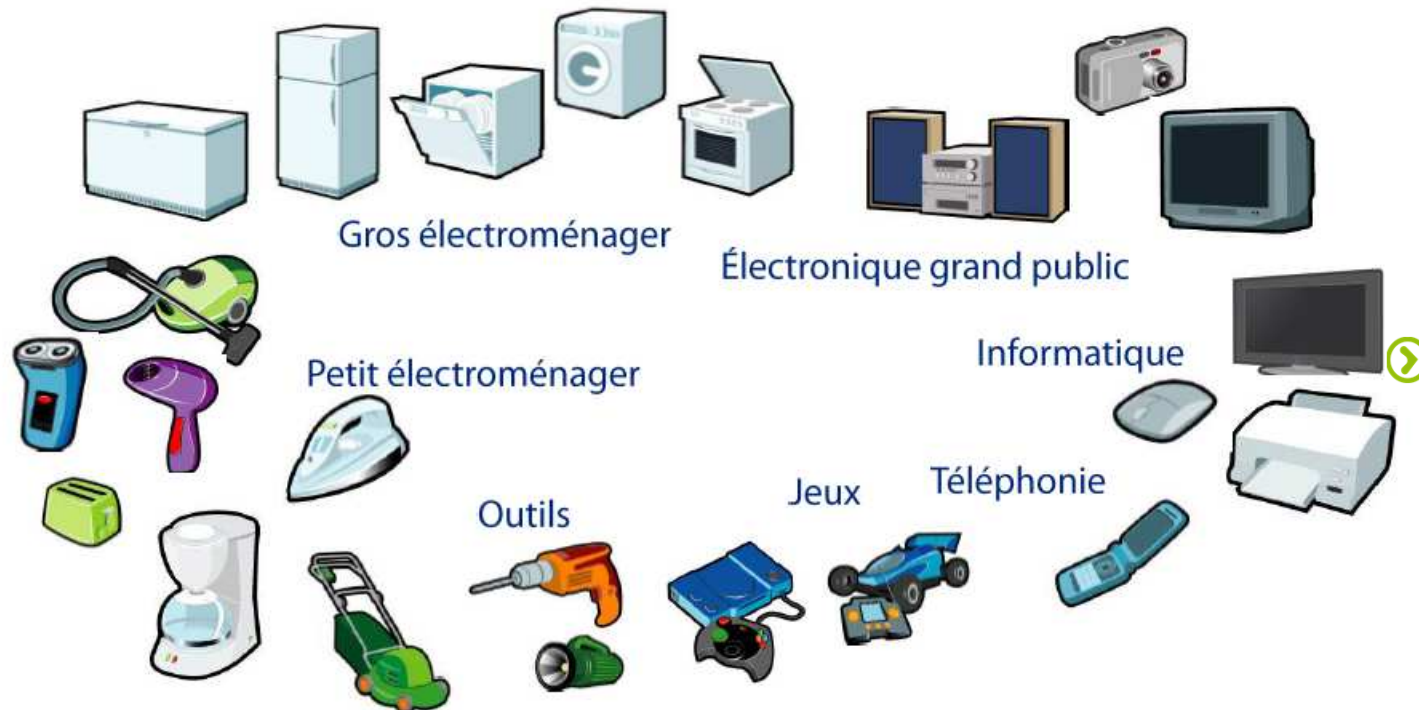


Evolène REMANDE – [eremande@es-r.fr](mailto:eremande@es-r.fr) – 12/02/2018

ESR

# De quoi parle t'on?

## DEEE : Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques



➤ Les Français possèdent en réalité en moyenne 99 EEE (dont > 6 non utilisés)

➤ 835 millions d'équipements ont été mis sur le marché français en 2017

# Que dit la loi ?



- **Des principes inscrits au niveau européen :**

- Principe du « Pollueur Payeur »
- Principe de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP)

- **Des objectifs ambitieux en termes de :**

- Volume d'appareils à collecter
- Taux de matière à recycler et valoriser énergétiquement
- Une incitation à la prévention des déchets (éco-conception, réemploi)

- **Un décret en France en application depuis 2006**

# Filières en France et éco-organismes

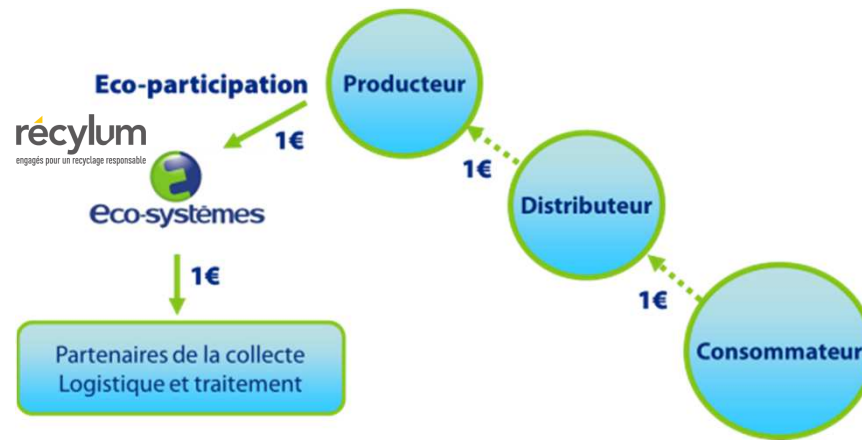
Un producteur (fabricant, importateur, metteur sur le marché) peut transférer sa responsabilité à un éco-organisme auquel il « contribuera » (en lui versant une « éco-contribution »)

Un éco-organisme, c'est :

- Une entreprise privée à but non lucratif agréée par les pouvoirs publics
- Qui remplit une mission d'intérêt général
- Organise la collecte et le traitement des DEEE



# Un financement par l'éco-participation



Un système vertueux

- Répercuté à l'identique (pas de prise de marge par les intermédiaires)
- Outil pédagogique
- La modulation pour responsabiliser le producteur
- Garantie d'un financement pérenne d'une filière d'intérêt général



# L'itinéraire d'un appareil usagé

L'éco-organisme contractualise avec des opérateurs de logistique et traitement via appels d'offres, assure la traçabilité et le suivi des performances

Apport par le consommateur...



En magasin,  
en déchèterie,  
à un réseau solidaire  
(ESS)



Tri et réemploi  
par l'ESS...

Recyclage  
en centre de traitement



Appareils non réparables

Nouvelle matière première  
Energie  
Déchets ultimes



81,4%  
Taux de recyclage  
moyen

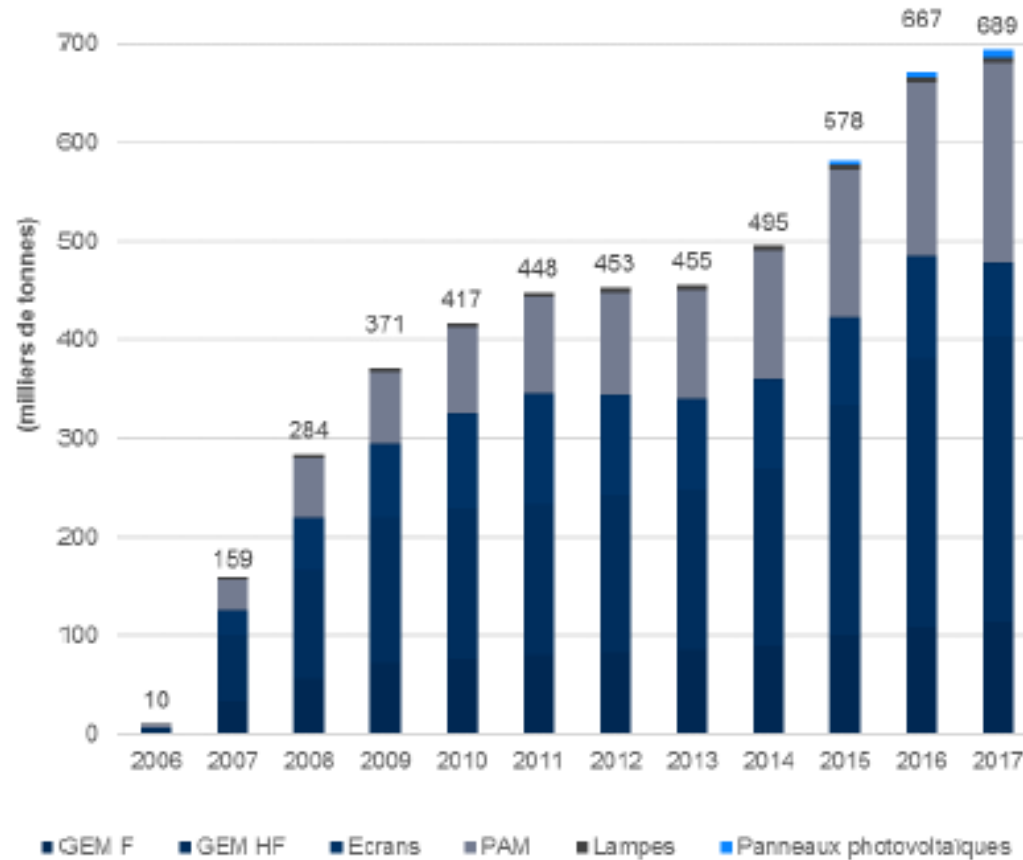
89,4%  
Taux de valorisation  
moyen

72  
centres  
de traitement

435  
audits et visites de  
contrôle

# Les enjeux de la collecte

Source rapport DEEE ADEME 2017



**DEEE collectés en 2017:  
10,9kg / hab. /an**

**Objectifs / 2019 :  
14kg / hab /an**

**Figure 36 : Évolution des tonnages de DEEE ménagers collectés par flux entre 2006 et 2017**

# Les enjeux du traitement :

- Garantir le dépollution
- Atteindre les taux de recyclage et de valorisation
- Accompagner la recherche et le développement sur le recyclage des plastiques et des métaux stratégiques,...

